



AUDIENCE DDSP 17

Le vendredi 22 décembre 2017, une délégation UNSA POLICE composée de Florian SARRAZIN Secrétaire Départemental, de Pascal TROTIN et de Yohann LAURANCEAU Secrétaires Départementaux Adjoints, a été reçue par Monsieur Olivier LE GOUESTRE, Directeur Départemental et Monsieur Stéphane LACOUR, Directeur Départemental Adjoint de Charente Maritime.

BRIGADES

Nous avons constaté dans les circonscriptions de Royan, Saintes et Rochefort, un manque important d'effectifs occasionnant un sentiment d'abandon de la part de nos collègues (disparition de la moitié du GSP de Saintes, mouvement de colère des fonctionnaires de Royan, mise en place du 4/2 inversé à la place de la « vacation forte ».....).

La totalité des effectifs a été affectée sur la Rochelle en 2017, pouvez-vous nous dire si vous avez l'intention de renforcer les autres circonscriptions pour 2018 ?

Réponse de M.LE GOUESTRE et M.LACOUR :

L'intention de renforcer les Brigades de roulement est présente. Concernant la vacation forte, la situation est figée par la DCSP. À l'exception du renfort exceptionnel de Septembre dernier, les arrivées sur le département se font principalement par le biais de mutation à caractère dérogatoire. La ville d'affectation retenue est systématiquement la Rochelle, la seule possibilité que nous avons pour affecter un fonctionnaire dans une autre circonscription est d'avoir son accord.

Notons qu'une solution temporaire pour Saintes a été trouvée par l'augmentation de réservistes avec 195 vacations supplémentaires sur les deux premiers mois de l'année.

« Insistons sur le fait que les circonscriptions du département sont dans un état très préoccupant en terme d'effectifs et qu'il va falloir trouver des solutions pérennes afin de renforcer ces services. Remettons à M.LE GOUESTRE un tract datant du 13/12/2017 sur le manque alarmant d'effectifs au commissariat de Saintes. »

Un problème d'effectifs se fait également ressentir dans ces structures. Chaque fonctionnaire a plusieurs centaines de dossiers à traiter.

Avez-vous demandé des effectifs pour renforcer ces structures et notamment des OPJ ? (aucun poste d' OPJ n'est ouvert pour les profilés 2018).

Réponse de M.LE GOUESTRE et M.LACOUR :

Nous sommes dans une politique de remplacement et non de renforcement. Nous avons des fonctionnaires qui sont en instance de départ à la retraite et absents du fait qu'ils écluent leurs heures. Nous sommes confrontés à la même problématique pour les OPJ, avec en plus, un attrait pour la spécialité qui est de moins en moins important.

Avez-vous échangé avec le parquet afin de réduire ce nombre important de dossiers dont certains ne mèneront nulle part ?

Réponse de M.LE GOUESTRE et M.LACOUR :

Des rendez vous avec le parquet sont prévus dans les semaines à venir avec la Chef SD et les chefs de circonscriptions dont une des thématiques sera le classement des procédures qui sont vides de contenu.

Le groupe des plaintes ne fonctionne qu'avec l'aide des réservistes, c'est un service qui présente des dysfonctionnements.

Quelles sont les pistes que vous envisagez afin de renforcer ce service et le rendre plus attractif ?

Réponse de M.LE GOUESTRE et M.LACOUR :

Une fonctionnaire devrait arriver en début d'année. Nous allons voir avec les arrivées en dérogatoire si nous avons des volontaires pour renforcer ce service. Nous avons, dès le départ, proposé trois plages horaires afin de rendre ce service attractif.

Projet pôle RH :

Il est actuellement question de la création d'un pôle RH.

Avez-vous des informations à nous communiquer ?

Réponse de M.LE GOUESTRE et M.LACOUR :

Aujourd'hui, nous avons trois entités qui font le même travail. Travail qui est contrôlé par le SGO. Afin d'éviter certains loupés et des doublons, nous avons pour projet de les mutualiser. Cependant, mutualisation ne veut pas forcément dire mobilité. Une réunion est prévue le 9 janvier sur ce sujet.

TRAVAUX SUR LES CIRCONSCRIPTIONS DU DEPARTEMENT

Suite à la création du NHP, les demandes de travaux sur le reste du département sont toujours en attente, pour exemple : extension du poste de Rochefort, finaliser le poste de Saintes, sureté de l'accueil de Royan etc etc...

Un budget pour l'année 2018 a-t-il été prévu pour répondre à ces attentes ?

Réponse de M.LE GOUESTRE et M.LACOUR :

Concernant les 3 circonscriptions, un prévisionnel de travaux est engagé pour l'année 2018. Le SGAMI a la compétence au niveau des travaux onéreux. Une liste prioritaire a été rédigée, nous vous communiquerons les résultats dès réception.

- Au sujet du poste de la Rochelle, les plaignants ont la possibilité de voir ce qui se passe à l'intérieur (panneau des gardés à vue).

Est-il envisagé de teinter les vitres ou d'installer un film sans tain ? Avez-vous une date à nous communiquer ?

Réponse de M.LE GOUESTRE et M.LACOUR :

Il est prévu l'installation dans le premier semestre 2018 de films miroir sans tain.

-Concernant le NHP, avez-vous des informations sur le début des travaux de la station de lavage ?

Réponse de M.LE GOUESTRE et M.LACOUR :

La station de lavage devrait être opérationnelle dans les jours à venir.

MATERIELS

-Le parc automobile des CSP est vieillissant.

Est il envisagé des attributions de véhicules sur le département et pouvez vous nous donner la répartition ?

Exemple : Le SLPT se partage un véhicule pour trois circonscriptions, pas de véhicule attribué pour BSU Royan....

Réponse de M.LE GOUESTRE et M.LACOUR :

Nous avons fait la demande de 12 VL pour 2018. Nous avons eu confirmation par le SGAMI de l'arrivée prochaine de 4 véhicules.

Un premier VL provenant des saisies va être attribué à la SD, nous espérons pouvoir en obtenir d'autres afin de renforcer le parc des véhicules banalisés.

Le Préfet a décidé en collaboration avec la société ENEDIS de nous attribuer leurs véhicules réformés (<100.000km). Ces derniers seraient envoyés au SGAMI afin d'être sérigraphiés et équipés.

-Les acropoles présentent des dysfonctionnements et sont en nombre insuffisants notamment lors du lundi fort .

Un plan d'équipement est-il prévu pour l'année 2018 ?

Réponse de M.LE GOUESTRE et M.LACOUR :

Pour les acropoles, une norme nationale s'applique avec un nombre alloué par rapport au nombre de fonctionnaires. Nous en possédons déjà plus que prévu, il n'y aura donc pas d'acropole supplémentaire.

-Les lampes torches sont désuètes (éclairage et tenue de charge insuffisante).

Sur la Rochelle, de nouveaux équipements sont arrivés.

Une commande est elle programmée pour les autres circonscriptions ?

Réponse de M.LE GOUESTRE et M.LACOUR :

Si les chefs de service en font la demande, nous répondrons favorablement avec les moyens qui nous sont alloués.

-Pour le NHP, du matériel de musculation (rameurs, vélos....) et de boxe sont ils prévus pour la salle de sport ?

Réponse de M.LE GOUESTRE et M.LACOUR :

Le SGAMI nous avait promis l'équipement de la salle de sport, nous nous retrouvons avec des tapis de sol... Le SGAMI n'équiperait jamais cette salle, nous devons le faire sur nos deniers.

Un conseil syndical des services (regroupant la DDSP, la PJ et le SI) a été créé, cela fonctionne un peu comme une copropriété au sein d'une résidence. Il y a un partage du coût d'utilisation des parties communes. Nous allons bien évidemment pourvoir aux besoins professionnels puis nous équiperons la salle de sport.

AVANCEMENTS :

Des postes étaient ouverts sur les circonscriptions de Royan, Saintes et Rochefort cependant la majorité des nominations s'est faites sur la Rochelle.

Pouvez-vous nous donner une perspective pour 2018 ?

Réponse de M.LE GOUESTRE et M.LACOUR :

Pour le moment, nous n'avons aucune vue sur les avancements, il est encore trop tôt pour se prononcer.

STAND DE TIR :

Un trajet trop long nous emmène au stand de tir de la Tremblade. Du fait de sa configuration, ce site est difficilement utilisable en période hivernale. Sans oublier, nos collègues nuiteux qui doivent revenir en journée pour pouvoir tirer.

Est-il envisagé l'utilisation d'un site plus proche, notamment pour le tir aux armes longues ? Et pouvant servir la nuit ?

Réponse de M.LE GOUESTRE et M.LACOUR :

Dans l'immédiat, il n'y a aucune possibilité pour les armes longues à l'exception de la Tremblade.

Il y a un projet en cours d'étude sur Rochefort, à laquelle nous sommes très attentifs. Un stand de tir prévu pour les armes longues, les armes de poing et qui pourrait être utilisé de nuit.

La Gendarmerie est très optimiste pour 2019, le SGAMI tablerait plutôt sur 2020.

CONCLUSION :

L'audience s'est déroulée dans une ambiance cordiale et respectueuse.

Elle avait pour principal but de prendre contact avec Messieurs LE GOUESTRE et LACOUR afin d'évoquer les difficultés rencontrées au sein du Département.

Prenons en compte de l'arrivée de quelques fonctionnaires sur le Département au 1^{er} trimestre. Arrivée qui ne concernera pas une fois de plus toutes les circonscriptions,7 et qui ne comblera malheureusement pas le déficit croissant en effectifs.

Nous prendrons prochainement audience auprès du Préfet, afin de lui faire part des différentes problématiques rencontrées sur notre Département.

UNSA Police, le langage de vérité !

www.fasmi.fr